

**COMMUNIQUE DE PRESSE**  
**Paris, 17 février 2022**

---

## **ELECTIONS PRESIDENTIELLE ET LEGISLATIVES**

### **L'U2P dévoile les 20 priorités des entreprises de proximité et va interpeller les candidats**

**L'U2P a défini les 20 priorités à mettre en œuvre pour favoriser le développement des entreprises de l'artisanat, du commerce de proximité et des professions libérales (soit 3 millions de chefs d'entreprise et 3,5 millions de salariés).**

**C'est sur cette base que les représentants de l'U2P et de ses organisations membres interpellent les candidats à la Présidence de la République, dans le cadre d'une audition qui se tiendra le 17 mars 2022.**

#### **Cinq axes pour agir**

La mandature qui s'achève a permis d'améliorer l'environnement des entreprises de proximité mais d'importants chantiers restent à mener. L'U2P a ainsi défini vingt priorités réparties en cinq axes majeurs :

- Garantir la prise en compte de la voix des plus petites entreprises ;
- Agir pour que chaque emploi proposé par l'économie de proximité trouve preneur ;
- Accompagner la croissance économique des plus petites entreprises et faciliter leurs transitions numérique et écologique ;
- Centrer les politiques sur les TPE-PME ;
- Garantir un haut niveau de protection sociale soutenable par la nation.

**Retrouvez l'ensemble des propositions de l'U2P en pièce jointe  
ou [consultez-les en ligne](#)**

#### **L'U2P invite les candidats à la présidence**

Afin d'entendre les candidats à la Présidence de la République sur leur vision et leurs engagements en faveur de l'économie de proximité, l'U2P a décidé de les convier le 17 mars prochain.

A cette occasion, le Président Dominique Métayer, les Vice-Présidents de l'U2P (Michel Picon, Président de l'UNAPL, Joël Mauvigney, Président de la CGAD, Laurent Munerot, Président de la CNAMS et Jean-Christophe Repon, Président de la CAPEB, ainsi que les membres du Conseil national, s'intéresseront aux programmes des candidats, à leurs impacts sur l'économie de proximité et solliciteront leurs solutions par rapport aux vingt priorités des entreprises de proximité.

**Vous pouvez, dès maintenant, vous inscrire auprès du service de presse de l'U2P à l'adresse mail : [mathias.koubi@rumeurpublique.fr](mailto:mathias.koubi@rumeurpublique.fr) afin de pouvoir visionner en direct cette émission**

### **A propos de l'U2P**

L'U2P est l'une des trois grandes organisations patronales françaises. Elle représente 3 millions d'entreprises, soit les 2/3 des entreprises françaises et réunit 5 organisations qui représentent ces catégories d'entreprises : la CAPEB (bâtiment), la CGAD (alimentation et hôtellerie restauration), la CNAMS (fabrication et services), l'UNAPL (professions libérales), et la CNATP (travaux publics et paysage).

### **CONTACTS PRESSE**

#### **U2P**

Jean-Côme Delerue - Tél : 01 47 63 31 31 - 06 77 64 40 78 - [jcdelerue@u2p-france.fr](mailto:jcdelerue@u2p-france.fr)

Oscar Dassetto - Tél : 01 47 63 31 31 - 06 73 19 57 64 - [odassetto@u2p-france.fr](mailto:odassetto@u2p-france.fr)

#### **LA VOIX DES ENTREPRISES DE PROXIMITE**

##### **AGENCE RUMEUR PUBLIQUE**

12, rue des Céréales - Bâtiment 127 - 93210 La Plaine Saint-Denis

Jérôme Saczewski - 01 80 89 87 12 - [jerome.saczewski@rumeurpublique.fr](mailto:jerome.saczewski@rumeurpublique.fr)

Mathias Koubi - 01 80 89 87 17 - [mathias.koubi@rumeurpublique.fr](mailto:mathias.koubi@rumeurpublique.fr)

Marion David - 01 80 89 87 21 - [marion.david@rumeurpublique.fr](mailto:marion.david@rumeurpublique.fr)